

**Pays : Luxembourg**

**Commission : Commerce**

**Problématique : Vers une harmonisation fiscale européenne qui encourage la compétitivité économique, tout en intégrant des dimensions écologiques et innovatrices ?**

Le Luxembourg, petit État d'Europe occidentale se trouve entre la Belgique, la France et l'Allemagne, est une monarchie constitutionnelle dirigée par le Grand-Duc Henri et un gouvernement parlementaire, actuellement sous la direction de Xavier Bettel (Parti démocratique, centre-droit). Membre fondateur de l'Union européenne et de la zone euro, le pays est reconnu pour son rôle de centre financier international et sa fiscalité attractive, qui en fait une destination prisée des multinationales et des investisseurs.

L'harmonisation fiscale européenne est un sujet de débat majeur au sein de l'UE. D'un côté, une convergence fiscale permettrait de réduire la concurrence entre États membres et d'assurer une plus grande équité au sein du marché unique. D'un autre côté, certains pays, dont le Luxembourg, défendent leur souveraineté fiscale comme un levier de compétitivité économique. L'enjeu est donc de trouver un équilibre entre une harmonisation qui renforce la cohésion du marché européen et la préservation des avantages fiscaux qui attirent les entreprises et stimulent l'investissement.

Le débat s'intensifie avec l'intégration croissante des dimensions écologiques et innovatrices dans les politiques économiques européennes. La transition vers une économie verte nécessite des incitations fiscales adaptées, telles que des réductions d'impôts pour les entreprises investissant dans les énergies renouvelables, la recherche et le développement, ou encore la digitalisation. Une fiscalité harmonisée mais flexible pourrait encourager ces investissements tout en évitant une rigidité excessive qui nuirait à l'innovation et à la compétitivité des entreprises européennes sur la scène mondiale.

Le Luxembourg, en tant que centre financier et technologique, a un rôle clé à jouer dans ces discussions. Le pays a déjà initié des réformes fiscales pour répondre aux nouvelles normes européennes et internationales en matière de transparence et de lutte contre l'évasion fiscale. Il est également un acteur majeur du financement de la transition écologique, avec des initiatives telles que les obligations vertes et le développement de la finance durable.

Face à ces enjeux, la délégation luxembourgeoise plaide pour une harmonisation fiscale européenne qui ne soit pas synonyme d'uniformisation rigide, mais qui favorise la compétitivité économique tout en intégrant des mécanismes incitatifs pour l'innovation et la transition écologique. Un modèle flexible, adapté aux spécificités des États membres, permettrait de renforcer la coopération européenne sans freiner les dynamiques économiques propres à chaque pays.